

*Long + copie
comph
2-10-1957*

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
du Conseil Municipal

OBJET :

Subvention au Congrès
Régional des Résistants

Séance du 17 Septembre 1957

57105
L'an mil neuf cent cinquante sept, le dix sept septembre à dix sept heures, le Conseil Municipal de Royan s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. J.J. CASTELNAU Adjoint au Maire en session ordinaire d'après convocations faites le 12 Septembre 1957

Etaient présents : MM. Castelneau, Barrot, Counil, Guillaud, Brotreau Barrière, Domecq, Etcheber, Bourdeille, Narteau, Rochedereux, Chamboulan, Grussenmeyer, Guichaoua.

Représentés : M. Seugnot par M. Brotreau
M. Pouget par M. Guillaud
M. Camblong par M. Etcheber
Melle Fouché par M. Rochedereux
M. Gausse par M. Barrot

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été, conformément à l'article 53 de la loi du 5 Avril 1884 procédé immédiatement à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

M. Etcheber ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Le Congrès Régional des Résistants doit se tenir à Royan le 29 Septembre prochain, il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer une subvention de 25,000 frs pour compenser le montant de la location du Palais des Congrès.

Le Conseil Municipal

- décide d'attribuer à l'Association des Résistants présidée par le Dr Voyseibre une subvention exceptionnelle à l'occasion du Congrès des Résistants qui se tiendra à Royan, le 29 Septembre.

- dit que la dépense sera mandatée ch XXXI - Dépenses imprévues

APPROUVE ROCHEFORT S/MER 10 27 SEP. 1957

Le Sous-Préfet
signé: illisible

approuvé à l'unanimité.

Pour copie conforme
Mairie de Royan, le 2 Octobre 1957
Pr le Maire
L'Adjoint Délégué,

POUR EXTRAIT CONFORME
Pr le Maire
L'Adjoint Délégué,



[Signature]

[Signature]
L. SEUGNET